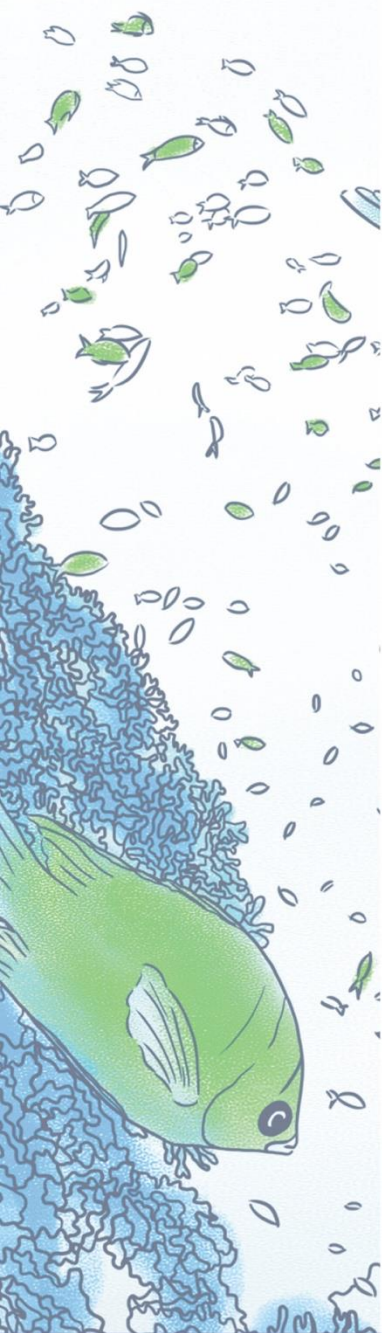




APPEL D'OFFRES

Termes de référence
Responsable
de levée de Fonds

The MedFund

23 juillet, 2025

Point de contact : renoux@themedfund.org

THE
MED
FUND



Table des matières

I.	Contexte	3
II.	Mission principale	3
III.	Responsabilités principales de la mission :	4
IV.	Compétences requises :	5
V.	Critères obligatoires :	5
VI.	Durée, lieu et conditions de la mission.....	6
VII.	Contenu de l'offre.....	6
VIII.	Instructions pour les candidats.....	7
IX.	Liste chronologique des dates liées à l'appel d'offres.....	7
X.	Critères de sélection.....	8
	Annexe 1 : Code éthique de The MedFund	9

Termes de référence

Responsable de levée de Fonds

I. Contexte

The MedFund est un fonds environnemental dédié au financement des aires marines protégées de Méditerranée. Ce fonds basé à Monaco finance les coûts récurrents de gestion des aires marines protégées dans les pays de la rive Sud et Est de la Méditerranée.

A ce jour, The MedFund finance 20 aires marines protégées dans 9 pays -Tunisie, Maroc, Algérie, Liban, Turquie, Monténégro, Albanie, Croatie et Grèce - ce qui représente plus de 9500 km² d'espaces côtiers et marins protégés soutenus.

Pour mener à bien sa mission, The MedFund a depuis sa création, mobilisé 16 M€ au bénéfice de la méditerranée.

A ce jour, les financements du MedFund proviennent d'une coalition de bailleurs associant partenaires institutionnels (The Global Environment Facility- The GEF, Agence française de développement -AFD, Fonds français pour l'environnement mondial -FFEM, Gouvernements de Monaco et d'Espagne...), organisations philanthropiques (Fondation MAVA, Pew Bertarelli Ocean legacy, Fondation Prince Albert II de Monaco, Fondation Hans Wilsdorf) ainsi qu'un réseau d'aquariums dédiant une partie des tickets d'entrée au MedFund.

Fort de ses acquis, The MedFund a adopté en mai 2025 une nouvelle stratégie institutionnelle pour la période 2025/2030, ayant pour ambition de conserver ses acquis et d'amplifier son action et visant 40 AMP soutenues à l'horizon 2030, 35 M€ capitalisés et 10 pays soutenus à l'Est et au Sud de la Méditerranée.

Pour mettre en œuvre efficacement cette nouvelle stratégie, The MedFund a décidé de se doter d'un/une responsable de levée de fonds sous forme de prestation de service.

Pour plus d'information : www.themedfund.org

II. Mission principale

Le/la Responsable de levée de Fonds a pour mission de concevoir et de mettre en œuvre des stratégies de recherche de financement afin de soutenir les activités du MedFund. Il/elle devra mobiliser des ressources financières auprès de divers donateurs, partenaires institutionnels, fondations, entreprises et particuliers, et garantir les objectifs de levée de fonds du MedFund tels qu'indiqués dans la stratégie 2025-2030. Il/elle devra contribuer à construire et entretenir des relations solides et pérennes avec les bailleurs de fonds actuels et à venir.

Il/elle devra également animer le dialogue avec les bailleurs actuels, notamment à travers un comité des donateurs du MedFund.

III. Responsabilités principales de la mission

1. Mise à jour de la stratégie de levée de fonds :

En 2021, le Fonds s'est doté d'une stratégie de levée de fonds qui a permis d'identifier un certain nombre de bailleurs prioritaires, de rédiger des notes de concepts thématiques, d'établir une liste d'exclusion et de proposer des recommandations de mise en œuvre.

Sur la base de cette première stratégie et en lien avec nos objections à l'horizon 2030

- Identifier et explorer de nouvelles sources de financement : philanthropie, entreprises, institutions internationales, gouvernements, et mécénat ;
- Identifier de nouveaux partenariats stratégiques avec le secteur privé engagé dans des démarches environnementales (CSR).

2. Conception et mise en œuvre des actions de levée de fonds :

- Sur la base de potentiels partenariats stratégiques identifiés rédiger des notes de concepts et propositions techniques et financières respectant les diverses exigences des bailleurs
- Concevoir et coordonner des actions de levées de fonds dédiées et/ou la participation à des campagnes de collecte de fonds via des événements et des initiatives locales/globales ;
- Assurer le suivi des actions menées, mesurer leurs efficacités et proposer des améliorations pour les initiatives futures.

3. Promotion et communication :

- Collaborer avec le/la chargé/e de communication pour valoriser les projets du MedFund et assurer leur visibilité au sein des différents canaux de communication (site web, réseaux sociaux, presse, conférences, etc.) ;
- Créer du contenu attractif pour promouvoir les actions mises en œuvre, en lien avec les attentes et les préoccupations des différents donateurs et partenaires identifiés ;
- Participer à des conférences internationales, forums et événements afin de promouvoir les actions du MedFund.

4. Suivi et reporting :

- Assurer un suivi rigoureux des fonds récoltés et des engagements financiers des donateurs ;
- Élaborer des rapports réguliers sur les résultats des actions de levée de fonds
- Proposer des ajustements aux stratégies de levée de fonds en fonction des résultats obtenus.

5. Gestion administrative et budgétaire :

- En lien avec le Directeur exécutif, proposer un plan d'action annuel de mise en œuvre des actions de levée de fonds ainsi qu'un budget dédié
- En lien avec la Responsable administrative et financière, veiller à la conformité des actions de collecte de fonds avec les réglementations en vigueur

IV. Compétences requises

1. Compétences techniques :

- Expérience significative en collecte de fonds auprès de bailleurs institutionnels, fondations, secteur privé, grands donateurs
- Excellente connaissance des stratégies et outils de levée de fonds, de financement participatif et des pratiques philanthropiques internationales ;
- Compétences en gestion de projets internationaux ;
- Expertise en communication digitale et en stratégie de contenu sur des sujets environnementaux.

2. Compétences relationnelles :

- Aptitude à interagir avec des donateurs diversifiés (institutionnels, individus, entreprises, fondations) et à créer des partenariats solides à l'échelle internationale ;
- Compétences en négociation et gestion des relations à long terme avec des parties prenantes internationales ;
- Sensibilité et compréhension des enjeux environnementaux et développement durable à l'échelle internationale.

3. Compétences personnelles :

- Autonomie et capacité à travailler dans un environnement multiculturel et international ;
- Rigueur, proactivité et capacité à atteindre des objectifs ambitieux ;
- Fort engagement pour la cause écologique.

V. Critères obligatoires

- **Formation** : Bac +5 (École de commerce, Master en gestion de projet, marketing, développement durable, ou tout autre domaine pertinent).
- **Expérience** : Minimum 5 ans d'expérience dans la levée de fonds au sein d'une organisation à but non lucratif ou dans un environnement international, de préférence dans le domaine de l'environnement ou du développement durable. Une expérience dans la gestion de partenariats à l'échelle internationale et dans des projets environnementaux est fortement souhaitée.
- Maîtrise parfaite des langues français et anglais / une 3ème langue serait un atout.

VI. Durée, lieu et conditions de la mission

- Période de performance : Septembre 2025 - Septembre 2026 ;
- Contrat proposé sous forme de prestation de service 1 an renouvelable (en fonction de la performance) ;
- Les locaux du MedFund étant basé à Monaco le prestataire devra se déplacer une fois par trimestre à Monaco pendant la durée du contrat ;
- Déplacements ponctuels à l'international.

VII. Contenu de l'offre

Les candidats peuvent envoyer leurs **offres techniques et financières par courriel au plus tard le 31 août 2025**. Il incombe aux offrants de veiller à ce que leurs offres soient reçues conformément aux instructions énoncées dans le présent document. Les offres tardives ne seront pas prises en considération. Les offres seront évaluées sur des critères techniques et financiers. La sélection de l'offre et du prestataire sera donc fondée sur la qualité et le coût.

L'offre technique comprendra :

- Une présentation du prestataire ;
- Une présentation des références - expériences - expertises ;
- Des références clients,
- Une présentation synthétique de la compréhension du besoin de prestation du MedFund ;
- Une proposition de méthodologie de travail pour la réalisation de la mission;
- Identification des événements / conférences clés auxquels The MedFund devrait participer ;

L'offre financière comprendra une proposition budgétaire incluant :

- Nombre de jours dédiés aux différentes tâches de la mission (honoraires/jour) - Un budget maximal de 60K€/an est alloué à la mission
- Les dépenses liées aux déplacements professionnelles - budget maximal de 10K€/an

Note : L'organisation d'événements liés à la mise en œuvre des activités de levée de fonds seront pris en charge directement par The MedFund dans la limite du budget prévisionnel et ne devront pas être inclus dans l'offre financière ;

VIII. Instructions pour les candidats

Les offres doivent être signées par un représentant autorisé des candidats. Les propositions et les questions peuvent être soumises en français ou en anglais. Le candidat doit présenter une proposition technique et financière.

Toutes les propositions doivent être soumises en un seul volume, composé de :

- la proposition technique et financière ;
- la déclaration de transparence, d'intégrité et de responsabilité environnementale et sociale du candidat (cf annexe 1). Ce document doit être signé par le candidat ou le représentant du candidat et soumis avec la proposition du candidat au MedFund.

Le présent appel d'offres n'oblige pas The MedFund à signer un contrat et ne l'engage pas à payer les frais encourus lors de la préparation ou de la soumission des propositions.

IX. Liste chronologique des dates liées à l'appel d'offres

Le calendrier suivant résume les dates importantes de la procédure d'appel d'offres. Les candidats doivent respecter scrupuleusement ces échéances.

- **Publication de l'appel d'offres : 23 juillet 2025**
- **Date limite pour les questions écrites : 30 juillet 2025**
- **Date limite de soumission des propositions : 31 août 2025**

Les dates ci-dessus peuvent être modifiées à la seule discrétion du MedFund. Tout changement sera publié/annoncé dans un amendement à cet appel d'offres.

X. Critères de sélection

Le comité de sélection appréciera les offres sur les critères suivants :

- Compréhension du besoin de prestation ;
- Qualité de la méthodologie proposée ;
- Nombre d'expériences/ expertise précédentes similaires ; et
- Proposition financière

Les offres seront évaluées par le comité de sélection pour attribuer un score total à chaque prestataire. L'offre technique comptera pour 70% et l'offre financière pour 30% du score total.

Date limite de candidature : 31 août 2025 à minuit

Dossier à envoyer à : rrenoux@themedfund.org

Pour plus d'information www.themedfund.org

Annexe 1 : Code éthique de The MedFund

I. CHAMP D'APPLICATION

Les normes éthiques suivantes s'appliquent à toutes les personnes et entités qui reçoivent (consultants, prestataires de services...) sont responsables du dépôt ou du transfert, ou prennent ou influencent les décisions concernant l'utilisation des fonds de subvention reçus du MedFund (conjointement dénommés "bénéficiaires de subvention"). Les bénéficiaires de subventions incluent les employés, les agents, les sous-traitants et les sous-récepteurs des personnes et entités susmentionnées.

II. NORMES D'ÉTHIQUE

Les Bénéficiaires de subventions ainsi que les prestataires de services sont censés observer les plus hautes normes d'éthique professionnelle et personnelle dans la mise en œuvre des projets financés par MedFund.

Toute violation du code d'éthique doit être signalée à MedFund via la page de contact <https://themedfund.org/contact/>.

Les Bénéficiaires de subvention et les prestataires de services sont tenus de mettre en œuvre, de contrôler et de faire respecter un code d'éthique qui reflète essentiellement les normes d'éthique suivantes :

i. INTEGRITÉ :

- Agir de bonne foi, de manière responsable, avec le soin, la compétence et la diligence nécessaires et maintenir les normes professionnelles les plus élevées à tout moment.
- Se conformer aux politiques du MedFund ainsi qu'aux lois, règles et réglementations applicables, nationales et internationales.
- Refléter les dépenses réelles ou le travail effectué dans les rapports de dépenses, les feuilles de temps et autres registres.
- Ne jamais s'engager dans l'un des actes suivants : falsification de documents commerciaux, vol, détournement de fonds, corruption ou fraude.

ii. TRANSPARENCE :

- Remplir ses fonctions, exercer son autorité et utiliser les ressources et les biens du MedFund dans l'intérêt de l'organisation et jamais pour son bénéfice personnel.
- Éviter les conflits d'intérêts et ne pas permettre que l'indépendance de jugement soit compromise.
- Ne pas accepter de cadeaux ou de faveurs d'une valeur supérieure à 150 \$ de la part de vendeurs, de consultants ou de bénéficiaires de subventions.

iii. RESPONSABILITÉ :

- Divulguer à un supérieur et au bureau exécutif, à la première occasion, toute information qu'ils ont ou dont ils ont connaissance, qui pourrait entraîner un conflit d'intérêts ou une irrégularité réelle ou perçue.
- Exercer une gestion responsable des actifs et des ressources du MedFund; dépenser les fonds avec sagesse, dans le meilleur intérêt du MedFund et dans la poursuite de sa mission. Adhérer et respecter les souhaits de ses donateurs.
- Gérer les programmes, les activités, le personnel et les opérations d'une manière professionnellement saine, avec connaissance et sagesse, et dans le but d'augmenter la performance globale de l'organisation.

iv.CONFIDENTIALITE :

- Ne pas divulguer les informations confidentielles obtenues au cours du travail au MedFund sauf si elles ont fait l'objet d'une diffusion publique autorisée, leur divulgation non autorisée pouvant porter préjudice au MedFund. Cette obligation subsiste même après leur départ.
- Toutes les informations confidentielles doivent être gardées et rester confidentielles. Chaque collaborateur doit s'assurer que toute information, qui ne serait pas publique, reste strictement confidentielle. Cette obligation de confidentialité couvre non seulement les informations relatives à l'Association. Chaque Collaborateur doit :
- Limiter la divulgation d'informations confidentielles aux seules personnes ayant un besoin légitime d'en avoir connaissance ;
- Conserver en toute sécurité, quel que soit leur format (papier ou électronique), toutes les données confidentielles qui ont trait aux activités de l'Association et des sociétés avec lesquelles elle entretient des relations d'affaires ;
- Empêcher toute divulgation d'informations confidentielles à des personnes externes à l'Association (y compris les membres de leurs familles).
- Protéger les relations confidentielles entre MedFund et ses bénéficiaires, donateurs et vendeurs.

v.LE RESPECT MUTUEL ET LA COLLABORATION :

- Aider ses partenaires à renforcer les capacités nécessaires pour mener à bien les programmes de conservation de manière efficace et efficiente et pour gérer les fonds de manière prudente sur le plan fiscal et opérationnel.
- Créer des relations constructives avec les demandeurs de subventions et les autres partenaires, basées sur le respect mutuel et les objectifs partagés, en communiquant clairement et en temps voulu et en respectant l'expertise de nos partenaires dans leur domaine de connaissance.
- S'engager avec les peuples autochtones et les communautés locales dans lesquelles MedFund travaille d'une manière positive et constructive qui respecte la culture, les lois et les pratiques de ces communautés, en tenant compte du droit au consentement libre, préalable et éclairé.

Par la présente, j'accuse réception du Code éthique de MedFund et certifie que j'y adhère et m'y conforme.

POUR LE PRESTATAIRE DE SERVICE :

Nom:

Fonction:

Signature :